

Journée des droits des Femmes : C'était hier. Mais l'égalité Homme / Femme n'est pas encore pour aujourd'hui . . .

Au début des années 1900, des femmes ont manifesté en Europe et aux États-Unis en réclamant de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Un peu moins d'un siècle plus tard, en 1977, les Nations unies ont officialisé la journée internationale des droits des femmes. **Cette journée fût reconnue officiellement par la France en 1982.**

La situation des femmes est bien sûr très disparate selon les pays. Dans de nombreux pays totalitaires ou intégristes, les femmes subissent des violences terribles. Les risques de mort ou de complications liées à la grossesse sont très forts dans les pays les moins développés. Souvent ces pays sont également le lieu de conflits armés lors desquels les femmes se trouvent exposées au viol et à d'autres formes de violence sexuelle. Dans de nombreux pays, les femmes ont également un accès limité à l'éducation, quand il n'est pas tout simplement supprimé. **Être une femme est synonyme de multiples souffrances et inégalités.**

Pour revenir en France, il reste encore du chemin à faire afin que l'égalité Homme / Femme soit bien réelle. Ce n'est qu'en 1971 qu'une loi rend obligatoire l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes pour un même travail. En 1983, la loi Roudy interdit toute discrimination professionnelle en raison du sexe. En mars 2006, une nouvelle loi est adoptée et vise à faire disparaître les inégalités de salaires d'ici à 2010. **Autant dire que ces lois sont bien la preuve de l'inégalité de traitement subie par les femmes.**

Quelques réformes du gouvernement actuel ne vont pas aller dans le sens d'une amélioration de la situation, d'autant plus dans cette période de crise. Le RMI et l'Allocation de Parent Isolé

(97% des bénéficiaires sont des femmes, la plupart du temps très jeunes) seront remplacés par le Revenu de Solidarité Active. Ce RSA introduit l'obligation d'accepter une « offre raisonnable d'emploi », sous peine de sanction, ce que n'imposait pas l'API. **De nombreuses femmes vont devoir accepter des boulots précaires, à temps partiel pour ne pas perdre leurs allocations.** Aujourd'hui les femmes représentent 83% des temps partiels, la plupart du temps imposés, et donc 80% des salarié-es payés en dessous du SMIC. Quelles retraites avec de tels salaires? Des retraites de misère! De nombreuses femmes, s'étant arrêtées pour garder les enfants, n'ont pas les annuités nécessaires. Si on se souvient que les annuités vont passer à 41, 42, 43 ans voir plus, si on n'oublie pas que les femmes représentent la grande majorité des temps partiels, et pour finir que les femmes perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes, **on est très loin de cette égalité homme/femme.**

Si on regarde maintenant la situation de Snecma Propulsion Solide, on ne peut pas dire qu'il y ait eu d'amélioration notable ces dernières années. Sur la base des trois derniers rapports sociaux (2005 à 2007), **les femmes sont globalement moins bien payées.** L'écart de la rémunération moyenne entre homme et femme est resté stable (proche de 13%). **Quant à la précarité, les femmes représentent plus de 30% des contrats d'intérim à comparer au chiffre d'un peu plus de 15% en contrat CDI.**

L'égalité Homme / Femme reste à construire. A SPS, **le DRH est-il disposé à agir ou bien veut-il se limiter à faire de la communication comme sur bien d'autres sujets ?**